

Blog et propriété individuelle

Par **blog91**, le **09/09/2014** à **14:32**

Bonjour,

je vous contact car j'ai d'un blog, ou certains bénévoles poste des articles sur des sujets divers : actualité / peoples...

Aujourd'hui je rencontre avec un ancien rédacteur bénévole qui m'accuse d'avoir volontairement supprimer ses articles. Il y a quelques mois lors d'une mise à jour certains articles ont été perdu et cela concerne plusieurs personnes.

Peux il légitimer une action en justice contre mon blog, car j'ai perdu certain billet?

Merci de votre retour,

Par **louison123**, le **09/09/2014** à **15:52**

le blogueur est responsable du contenu et des éléments qu'il intègre dans son blog, vous avez donc parfaitement le droit de supprimer en tant qu'administrateur de votre site.